



Niveau de participation à FVD	Définition de l'éligibilité	Montant annuel en €	Narture de la participation aux activités
Adhésion Niveau 1 : TPE et petites collectivités	Professionnel de droit français, Entreprise : TPE CA<2M€, Collectivité - 10 000 h	500	Accès au portail et à tous les travaux, événements et formations
Adhésion Niveau 2 : Entités de taille intermédiaire	Professionnel de droit français, Entreprise : PME 2M€<CA<50M€, Collectivité - 100 000 h, E.P.L. de toutes tailles, association de la société civile, association ou organisation professionnelle - 500 membres,	2 000	Accès au portail et à tous les travaux, événements et formations
Adhésion Niveau 3 : Grands comptes	Professionnel de droit français ou établissement de l'UE actif en France, Entreprise ETI ou Groupe CA>50M€, Collectivité + 100 000 h, établissement public national, association ou organisation professionnelle + 500 membres,	5 000	Accès au portail et à tous les travaux, événements et formations
Membre actif : Contribution	Professionnel déià adhérent. auel aue soit son niveau de participation	Tous collèges Minimum : adhésion + 15 000 €	Tous membres actifs : membre du Conseil d'Administration,

supplémentaire

Tous collègues
Grand partenaire :
Minimum : adhésion + 40 000€

Grand partenaire :
membre du Conseil d'Administration
et visibilité accrue du logo lors
événements et publications